

Le Carnet de Vaccination Électronique (CVE) bientôt généralisé

L'Agence eSanté a été mandatée par la Ministre de la Santé, Mme Paulette Lenert, et la Direction de la Santé, pour la mise en place du Carnet de Vaccination Électronique (CVE) sur le territoire luxembourgeois.



**Carnet de
Vaccination
Electronique**

L'objectif du CVE est de dématérialiser la carte de vaccination (carte jaune) et de permettre la centralisation des données de vaccination afin d'offrir **un historique vaccinal complet, certifié et facilement accessible pour les professionnels de la santé et les patients.**

Ce service en ligne indique les vaccins qui sont à jour et permet le suivi des vaccins à effectuer ou à rappeler par le biais d'un système de notification

(mail ou SMS). Il facilite ainsi l'adhésion au calendrier vaccinal recommandé.

Actuellement encore en phase pilote, la généralisation de ce service de santé digital est prévue en plusieurs étapes à partir de la fin de l'année 2021. En première phase de cette généralisation, le CVE sera déployé auprès des pédiatres.

Toute personne qui souhaite avoir un CVE pour lui-même ou pour ses enfants, peut en faire la demande auprès de son médecin vaccinateur lors de sa prochaine vaccination.



[Consulter les FAQ](#)

eConsult: Nouvelle fonctionnalité disponible pour la téléconsultation

Depuis mars 2020, de nombreux professionnels de santé et patients utilisent eConsult, le service gratuit de téléconsultation médicale en ligne mis en place au début de la pandémie COVID-19 par l'Agence eSanté.

Toujours soucieux d'améliorer nos services, nous proposons désormais une nouvelle fonctionnalité qui permet aux professionnels de santé (ou une personne désignée par eux, p. ex. une secrétaire médicale) et aux services de soins à domicile,



eCONSULT
Service de téléconsultation

de prendre un rendez-vous pour leurs patients afin de les accompagner dans leur téléconsultation.

Cette nouvelle fonctionnalité pourrait également être étendue aux hôpitaux qui souhaitent proposer la téléconsultation pour un bilan de santé avec un médecin.



[Découvrez eConsult à l'aide d'une vidéo](#)



Et si on parlait d'interopérabilité ?

L'interopérabilité, terme parfois abstrait, est en réalité présent dans la vie de tous les jours. Utiliser et recharger nos appareils mobiles, faire le plein d'essence, traverser la frontière en train, autant d'activités simples d'apparence, mais nécessitant de forts niveaux d'interopérabilité. Il ne s'agit pas seulement d'une compatibilité technique, mais aussi et surtout, de la capacité de deux systèmes de se comprendre sans équivoque, et d'inscrire leurs interactions au sein de processus définis et selon une réglementation acceptée.

En 2017, la Commission Européenne a rappelé l'importance de l'interopérabilité dans le secteur public, afin de faciliter les démarches des citoyens et les échanges entre administrations, favorisant ainsi la transition vers le digital. Au Luxembourg, le 1^{er} mars 2019, le Conseil de gouvernement a adopté la cadre national d'interopérabilité, ou NIF pour National Interoperability Framework. Celui-ci reprend les éléments du cadre d'interopérabilité européen (EIF : European Interoperability Framework) en les contextualisant et les complétant pour le Luxembourg.

Le NIF définit notamment la gouvernance de l'interopérabilité, reposant sur une coordination nationale par le Ministère de la Digitalisation, appuyé par des comités sectoriels représentant les différents aspects du secteur public. **Ainsi, l'Agence eSanté représente le secteur de la santé au sein du Comité National et est responsable pour l'interopérabilité dans ce secteur.**

Le cadre d'interopérabilité pour la santé construit dès 2013 par l'Agence eSanté s'inscrit totalement dans les objectifs et recommandations du NIF, par exemple en proposant des spécifications ouvertes (HL7, CDA, ...) en analysant leur maturité, leur adoption, et leur adéquation avec le marché, des référentiels sémantiques nationaux, un portail et un helpdesk multilingue, ...

C'est alors avec grand plaisir que l'Agence eSanté prend part à cette initiative afin de faire évoluer son cadre d'interopérabilité toujours au plus près du NIF et de bénéficier de l'expérience des autres secteurs, au service du citoyen.

Un nouveau département de l'Agence eSanté pour certifier la conformité en matière d'interopérabilité et de sécurité de l'information

L'Agence eSanté est investie dans la mise en place d'un nouveau département, eQualis, qui en tant que laboratoire de tests, se focalise sur les défis croissants liés à l'évaluation de la conformité en matière de sécurité de l'information et de l'interopérabilité.



L'ampleur de la digitalisation et de la connexion et mise en réseau des systèmes digitaux pour l'échange de données dans le secteur de la santé, rendent nécessaires la création d'une autorité neutre disposant de compétences en la matière pour se concentrer sur ce domaine. La mise en réseau, et l'interopérabilité et sécurité des systèmes qui en découlent, posent également des exigences

accrues aux créateurs de logiciels et aux prestataires de services du secteur de la santé. Dans ce contexte, eQualis, en collaboration avec d'autres partenaires, aura un rôle consultatif, coordonnera et réalisera également des évaluations ciblées. Les travaux actuels d'eQualis consistent à vérifier la conformité de l'interopérabilité et la sécurité des applications externes qui se connectent à la plateforme eSanté, et, ensemble avec les partenaires, définir la vérification ultérieure des critères pertinents de sécurité de l'information dans le domaine des créateurs de logiciels, des prestataires de services informatiques et des professionnels de la santé.

eHelpdesk: Un guichet virtuel avec des experts à votre disposition



Le service eHelpdesk proposé par l'Agence est opérationnel depuis mars 2021 et vous permet de prendre rendez-vous via notre guichet virtuel pour vous faire accompagner par l'un de nos experts du support client.

Les membres du support client sont disponibles en sept langues (français, luxembourgeois, allemand, anglais, portugais, espagnol et roumain) pour vous aider à utiliser les services eSanté de l'Agence, notamment le DSP (Dossier de Soins Partagé), eConsult, le service de téléconsultation

de l'Agence, ou la messagerie sécurisée (Regify). En outre, le service d'assistance en ligne peut vous guider dans les différentes démarches à suivre, comme l'activation de votre compte eSanté, la demande d'un nouveau code d'activation si celui-ci n'est plus valide ou encore comment accéder à votre DSP.



Cliquez pour accéder
à notre eHelpdesk



Nouveaux membres de l'Agence

L'Agence est heureuse d'accueillir des nouveaux collaborateurs :



Maud Delporte

a rejoint le Pilier Projets en tant qu'infirmière/chef de projet eSanté



Sandra Colombari

a rejoint le Pilier Administration/Communication en tant qu'assistante de direction



Edouard Guerra

a rejoint le Pôle SSI (Sécurité des Systèmes d'Information) en tant que chargé de mission



Eric Meyer

a rejoint le Pilier Identito-Vigilance en tant que technicien d'information médicale



Kévin Njeckil

a rejoint le Pôle Interopérabilité en tant que chargé de mission technologie & interopérabilité



Stéphanie Maurier

a rejoint le Pilier Projets en tant que chef de projet métier santé



Dr. Fernand Prospert

a rejoint l'Agence en tant qu'expert médecin



Pierre Carton

a rejoint le Pôle Gestion de Risques en tant que chef de projet technique et sécurité



Mustafa Akin

a rejoint le Pilier Projet en tant que développeur junior